

CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



CONVOCAATION

Mardi 14 mars 2017 / 20h15 / Grande salle de Bavois

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016
3. Communications de la Municipalité
4. Règlement des émoluments administratifs du contrôle des habitants et de l'administration communale
5. Règlement communal des émoluments en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire
6. Propositions individuelles
7. Divers

Extrait de l'article 49 du règlement du Conseil communal de Bavois :

Chaque membre du conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué. Les membres du conseil qui, en dépit d'un avertissement, négligeraient leur devoir de prendre part aux séances, peuvent être frappés par le bureau d'une amende dans la compétence municipale.

Bavois, le 6 mars 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Norbert Oulevay', written over a horizontal line.

Norbert Oulevay
Président



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Cauz', written in a cursive style.

Arianna Cauz
Secrétaire